

3e prix à la Société des Fanfares de Pont-Sarrazin.

Morceau: Ouverture (Michel Van Ramoortel) Directeur: M. Brasselet.

Excellente fanfare. Beaucoup d'avenir. 4 Sociétés prenaient part au concours.

Deuxième division française. Deuxième section. — Fanfares.

Jury. — Président: M. Arban. Jurés: MM. Sinaud, Bourelle, Nicolas Jouvenet.

1er Prix: Une médaille en vermeil, grand module, et une prime de 150 fr.

2e Prix: Une médaille en vermeil et une prime de 100 fr.

3e Prix: Une médaille en vermeil et une prime de 50 fr.

Le 1er prix à l'unanimité, a été obtenu par la Société des Fanfares de Fiers-lez-Lille.

Morceau: Schiller March, (Meyerbeer). Directeur: M. Louis Nauwelaers.

Cette société promet beaucoup. Grande sûreté de jeu. S'achemine à grands pas vers les divisions supérieures.

2e prix à l'unanimité, la Musique municipale d'Héris.

Morceau: La croix de Jérusalem, (Bllegier). Directeur: M. Jules Laurent.

Troisième division étrangère. — Section C. (Fanfares). — Premier prix: une médaille vermeil, grand module, et une prime de 125 francs.

Deuxième prix: Une médaille en vermeil et une prime de 75 fr.

Le 1er prix à l'unanimité est décerné à l'Amis du Progrès de Calonne, Morcau: Marche aux flambeaux, Meyerbeer. Directeur M. L. Montagne.

Le 2e prix, aux Echos des Carrières de Vanh. Morcau: L'Italienne à Alger, (Rossini). Directeur M. L. Delzonne.

Le Jury ajoute un 3e prix en faveur de la Société des Fanfares de Familleuxer. Morcau: Ma Patrie, (Langlois). Directeur M. A. Michel.

Musique de la Place de Bouvines

A deux heures et demie, le jury prend place et les sociétés se rangent sur l'estrade.

Après une vaillante lutte, la Société des Fanfares de Bouvines obtient le premier prix en troisième division française, première section (fanfares).

La Musique des Sapeurs-Pompiers, d'Uwy, sous l'habile direction de M. Briffant, a obtenu le premier prix en troisième division française, deuxième section (fanfares). L'Union de Vitry-en-Artois, a obtenu le second.

Musique de la Place d'Esquermes

Composition du jury: Président, M. Jancourt; membres: MM. Mangia Jéré français, Jacquet, Staps, Simart, Jures étrangers.

Commissaire du concours: M. Louis Delanoy. Troisième division française, première section. Harmonies.

Quatre sociétés sur cinq inscrites, ont concouru.

L'Harmonie de Préseau a ouvert le concours.

Plus de sept cents personnes ont entendu les sociétés de Pérenchies d'Hellemmes et de St Vaast à Haut.

Toutes ont joué d'une façon irréprochable. 1er prix, Hellemmes; 2e Saint-Vaast à Haut.

Le Jury décide qu'un troisième prix sera accordé à la société de Pérenchies.

Troisième division étrangère. — Harmonies. Les quatre sociétés inscrites ont concouru: Anouillet, Fiches - Thumencil, Carvin et Maing.

Ces différentes sociétés ont joué passablement bien.

1er prix: Musique municipale de Carvin; 2e Société d'Harmonie de Maing.

Musique de la Houise

Trois sociétés étant arrivées une demi-heure après que le jury eût levé la séance, MM. les jurés, sans modifier leurs décisions premières, ont consenti à revenir, pour entendre les sociétés de Gondcourt, Avion et Vieux-Bergoin.

Il sera peut-être disposé de quelques prix en faveur de ces sociétés supplémentaires, si la commission le juge convenable, mais le résultat ne sera connu que mardi, au moment de la distribution des prix.

GRAND CONCOURS D'HONNEUR Grande-Place

Fanfares. 9 heures du soir. Composition du jury.

Français: MM. Ambrósio Thomas, Delanoy, Buet, Roussel, Cailheux, Veleix, Arban, Linsman, Nicolas, Leroux, Jouvenot, Bailion, Reverand, Signare, André, Mayeur.

Belges: Dohm, Van Eckhout, Darwolt, Staps, Pietnick, Tilmann, Dmbo, Stenbrugge, Jacquinet, Mulderman, Lemaire, Poncellet, Demenict, Gerardy, Van Verbeke.

1er Prix: La Ducale, de Frameries par 28 voix contre 3 données à la musique de Saint Ghislain.

Harmonies. 1er Prix: Fontaine l'Évêque par 30 voix contre une donnée à la musique de Lille.

La proclamation de ce dernier résultat a été fort mal accueillie par un grand nombre d'habitants de Lille et d'amis de la musique qui entonnaient le kiosque.

Le concours a fini à deux heures moins un quart.

CONCOURS INTERNATIONAL Kiosque de la Place de la République

A 9 heures passés, MM. les Jurés prennent place sur l'estrade et nomment comme président M. O. Bender.

2e prix: VOLONTÉ, montée par M. de Banneville, marchand-des-logis au 2e chasseur.

3e Rallye, (sous-officiers), 14 partants. 1er prix: ARLÉQUIN, monté par M. Walhaire, marchand-des-logis, au 3e chasseur.

2e prix: GAGNERMONTÉ par M. de la Cour, sous-officier au 5e dragons.

3e Rallye, (Officiers). 1er prix: FLECHÉ, à M. le capitaine Levillain, du 10e chasseur, monté par M. Prisse, du même régiment.

2e prix: VAGARME, monté par M. Cheronnet, du 19e chasseur.

de Rallye (Trois parts). 1er prix: MI-CARÈME, monté par M. Henry d'Heapel.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 3 juin 1883. Sommes versées par 121 déposants, dont 16 nouveaux. 24,713 fr.

123 demandes en remboursement. 43,935 fr. 61. Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Julien Lagache et J. Deironne Wibaux, directeurs.

COUR D'ASSISES DE DOUAI

CONTUMACES. 1re affaire: Faillite et abus de confiance.

Le nommé Gustave Lemaire, ex agent de change à Lille, inculpé de faillite et d'abus de confiance, est condamné à 15 ans de travaux forcés.

2e affaire: Affaire de meurtre. L'inculpé est le nommé Delofoit, ouvrier mineur à Auborchicourt. Il est condamné à 15 ans de travaux forcés.

3e affaire: Banqueroute frauduleuse. Les nommes Jules et Julien Horton, charpentiers à Valenciennes, inculpés de banqueroute frauduleuse, sont condamnés chacun à 10 ans de travaux forcés.

4e affaire: Affaire de meurtre. L'inculpé, le nommé Louis Turpin, en religion frère France, frère de la Doctrine chrétienne à Tourcoing, est condamné à 20 ans de travaux forcés.

La session est close.

NORD

DISSEZELLE. — Samedi 2 juin, dans la soirée, Mlle Mélanie Deconinck, rentière, âgée d'une trentaine d'années, a été trouvée noyée dans un mare derrière sa maison. Elle était atteinte d'aliénation mentale depuis une quinzaine de jours.

DOUAI. — Dimanche, pendant les vêpres, des individus se sont introduits, par escalade, dans l'établissement tenu par les Sœurs de la Sainte-Union, à Fiers, près Douai, et ont commis de déplorables dégâts.

Ils ont brisé et renversé des meubles, mis le désordre, fracturé un secrétaire, dérobé la somme d'argent qu'il renfermait et porté leurs investigations dans toute la maison, en l'absence des propriétaires.

Ce vol et ces dégâts accomplis en plein jour ont produit une vive émotion à Fiers et dans les communes environnantes. Contrairement aux bruits répandus ces maîtres, les faits ne se sont point passés dans l'église de Fiers, mais dans l'établissement des Dames de la Sainte-Union.

Une enquête minutieuse et sévère a pu manquer d'être ouverte. La justice saura reprendre énergiquement ces maîtres à sac dont il est trop souvent question depuis quelque temps.

— La musique de l'école d'artillerie n'a pas cette année à Calais.

Le 27e régiment d'artillerie et les deux batteries du 8e sont parties pour Calais.

Tout les principales stations que fera ce régiment avant d'arriver à Calais: Lens, Béthune, Aire, Saint-Omer, Arques et Calais.

TRAMWAYS. — Par arrêté du préfet du Nord, une enquête d'utilité publique est ouverte pour l'établissement de la ligne des tramways de Valenciennes à Blanc-Misseron. Le plan de chaque traverse sera déposé, du 3 juin au 8 juillet, avec un registre destiné à recevoir les observations, à la mairie des communes de Valenciennes, Saint-Saulve, Onnaing, Quarouble et Quévrevain.

Sont nommés membres de la commission: MM. A. Baillet, conseiller général; de Crespeller, id.; Debarater, conseiller d'arrondissement; Déca, id.; Jacquemart, maire de Saint-Saulve; Brabant, maire d'Onnaing; Mazière, adjoint au maire de Quarouble.

DUNKERQUE. — On lit dans le Nord Maritime: « Quelqu'un qui est en place pour être bien renseigné nous assure que la question de l'agrandissement de Dunkerque aurait fait un grand pas. »

« Les divers services seraient d'accord avec la commission pour un agrandissement général. Toute la banlieue serait englobée dans l'enceinte. »

« Nous mentionnons bien entendu cette nouvelle sous toutes réserves, mais nous ne serions nullement étonnés de la voir confirmée sous peu. »

PAS-DE-CALAIS

ARRAS. — La fête musicale donnée par la musique de la Garde républicaine aura lieu le 7 et 8 prochains, 7 juin, au Parc de la Préfecture. — Ménage couvert en cas de mauvais temps. — 3 heures 1/2 ou 4 heures.

La Garde républicaine arrivera à 10 heures 1/2. Réception à la gare, arcs-de-triomphe, vifs d'honneur, cortège de toutes les sociétés organisatrices de manière à relever le plus possible l'éclat de cette fête.

COUR D'ASSISES DE SAINT-OMER

Présidence de M. DESTICKEK, Conseiller à la Cour d'appel de Douai.

Audience du 3 juin 1883. Voici les faits que l'accusation reproche au nommé Ignace-Louis Hénot, âgé de 22 ans, né à Hesmond, le 1er février 1861, ouvrier charpentier, à Berck-sur-Mer.

Dans la nuit du 18 mars 1883, vers 11 heures du soir, le nommé Hénot, ouvrier charpentier chez le sieur Vénier, entrepreneur à Berck-sur-Mer, reconstruit le nommé Bonville, seigneur de long. Il se prit de querelle avec lui, lui porta de violents coups de poing sur la tête et le terrassa deux fois; puis il s'enfuit dans la direction de la demeure de son patron. Il y fut bientôt rejoint par plusieurs personnes qui, témoins des brutalités dont Bonville avait été l'objet et sachant que l'auteur de ces brutalités était un ouvrier du sieur Vénier, se rendirent chez ce dernier pour l'en prévenir. Hénot, se voyant poursuivi, entra dans l'atelier, y prit une besogne, et vint se placer à l'extrémité de la cour en disant: « Le premier qui avance, je le tue. »

Quelques instants après, montant cette maen-

L'INCENDIE DE LA RUE OBERKAMPF

Une effroyable catastrophe vient de se produire dans les circonstances suivantes: Au n° 56 de la rue Oberkampf, est établie une fabrique de couleurs et vernis tenue par M. A. Gilardet.

Hier, vers six heures et demie, le garçon de magasin, M. Arthur Waterman, descendit à la cave, une bougie à la main, pour y chercher de l'essence.

Il heurta non bonbonne, qui se renversa. Le malheureux laissa échapper sa bougie. Au même moment se produisit une terrible explosion, et le pauvre garçon fut projeté en l'air et assez grièvement blessé aux mains et à la figure. Il ne perdit cependant pas connaissance et remonta. Quelques secondes après une seconde explosion se produisit, immédiatement suivie d'un commencement d'incendie. Les flammes montèrent de la cave par l'escalier et se communièrent en quelques secondes au magasin.

A la première alerte arrivèrent les pompiers de la caserne de la rue de Sévigné, ceux du Château-d'Eau et de Balignolant, avec deux pompes à bras, qu'ils mirent en batterie. M. Constantin, averti par dépêche, arriva quelque temps après, avec la pompe à vapeur de l'état-major, ainsi que MM. Camescas, préfet de police, et Caubet, chef de la police municipale.

Mais l'eau, au lieu d'éteindre l'incendie, ne faisait que l'activer. Aussi dut on arrêter le jet des pompes, et combattre le désastre au moyen de sable, de foinier et de terre.

Vers sept heures dix, une troisième, puis une quatrième explosion, bientôt suivies d'une cinquième et d'une sixième se produisirent. Un grand nombre de pompiers se trouvaient malheureusement soit dans la maison, soit aux abords.

Neuf d'entre eux furent relevés plus ou moins grièvement atteints. C'est guère que vers neuf heures que le feu était éteint et que tout danger était écarté.

Les voisins avertis, avaient démolé à la hâte. Tout le quartier était mis en émoi par ces explosions successives. Une foule considérable était accourue de toutes les rues avoisinantes, refoulée par des brigades d'agents venues de tous les arrondissements voisins.

On avait organisé à la hâte des convois de transports pour les blessés, au nombre d'onze. Voici leurs noms: 1. Barbès, sergent fourrier des pompiers, caserne Sévigné, transporté à l'hôpital militaire des Recollets, dans un état désespéré. Le bruit de sa mort a couru hier soir, mais, renseignements pris, cette nouvelle était inexacte. On ne croyait pas, cependant, qu'il passerait la nuit.

2. Moreau, sapeur-pompier, caserne Sévigné; 3. Coly, sergent; 4. Joelle, sous-lieutenant; 5. Groqué, sapeur; 6. Cornesse, sapeur, caserne Menilmontant; Lafont, caporal; 8. Dalbos, sapeur; Simian, sapeur.

Tous transportés à l'hôpital militaire des Recollets.

10. Waterman, Arthur, le garçon de magasin, blessé assez grièvement et transporté à l'hôpital Saint-Louis, salle Nélaton. 11. Weber, employé, blessé légèrement. On suppose qu'il a pu regagner son domicile.

Les dégâts n'ont pu encore être évalués, mais ils doivent être considérables, car tout le rez-de-chaussée a été détruit.

FAITS DIVERS

UNE TERRIBLE CATASTROPHE. — On écrit de Cahors, le 4 juin: « Par suite de l'écrasement d'un mur à l'Asile départementale de Leyne, six malades ont été tués et trois blessés, dont l'un assez grièvement. »

UN CAS DE FÉCONDITÉ des plus rares a été constaté dimanche dernier à Saint-Sever. La femme du sieur Lermarchand, gardien à la prison de Saint-Sever, est accouchée de trois beaux garçons, tous bien portants.

Une souscription, parmi le personnel administratif, a été immédiatement ouverte, pour venir en aide à ce modeste employé.

LES CONDAMNÉS À MORT. — Roulet, que la justice a condamné à mort pour assassinat de la femme Préju, a été transféré de la Conciergerie à la prison de la liquette.

A peine installé dans la cellule spéciale des condamnés à mort, Roulet a demandé du papier et de l'encre pour écrire à ses parents. Cette faveur lui a été accordée. Le condamné est très gai; il ne fait que chanter, et il est sûr, d'ailleurs, que sa tête ne tombera pas.

« Le vieux père Grévy, à 71 ans, ne me fera jamais excuser, il est trop vieux pour faire pareille bêtise. » (Sic.)

Quant à Schulters et Lainé, ce dernier condamné à mort, ils sont tristes: Lainé ne fait que pleurer.

UNE JOLIE CURIEUSITÉ. — Tous les ans, comme vous savez, le jour du Grand Prix, on arrête un certain nombre de picks-pockets, tant sur la pelouse de Longchamps que dans les quartiers élégants de Paris. Beaucoup de ces picks-pockets sont des spécialistes anglais, qui ont traversé tout exprès la Manche pour venir travailler dans les poches des badauds.

Cette année, Scotland Yard doit en faire particulièrement gros, la police française, car, parmi les flous sur lesquels celle-ci a mis la main, figurent quatre malfaiteurs que recherchait depuis longtemps les détectives anglais.

Le premier, nommé Allan Lorchip, avait été condamné à sept ans de travaux forcés pour faux témoignage dans la célèbre affaire Tichborne, et avait réussi à s'échapper de prison la veille même du jour où il allait être embarqué pour Botany Bay. Depuis, on avait souvent entendu parler de lui, car il s'était signalé par nombre d'exploits mais jamais on n'avait pu l'arrêter. Il prit parti, non amment, au vol des diamants de la comtesse Russell.

Il s'est fait volé à l'arrêter la main dans la poche d'un sportman, M. le vicomte de Laly, qui l'a solidement empoigné par le bras, tandis que les agents le saisissaient par derrière. En se voyant pris, Allan Lorchip a murmuré avec philosophie: « Jam donc jori » et s'est laissé emmener sans résistance au dépôt, où il a fait les aveux les plus complets.

La seconde arrestation intéressante est celle d'un Irlandais, Patrick O'Desary, naif de Little Ford. Entre autres méfaits originaux dont il a rendu compte en Angleterre, figure le vol de la croque d'or de l'archevêque de Canterbury, lequel il collabora en 1870. O'Desary s'est fait cueillir sur la pelouse, presque en flagrant délit. Il a été dénoncé par une de ses compatriotes, la dame Killick, à qui il venait de voler son porte-monnaie. Conduit au poste et fouillé, il a été trouvé porteur de trente et une autres bourses, contenant ensemble douze cent soixante

DERNIÈRES DÉPÊCHES (Service télégraphique particulier)

La question du Tonkin. Paris, 5 juin. Dans une conversation, l'ambassadeur de la Chine a dit que les relations diplomatiques entre la France et la Chine, seraient certainement rompues si la France agissait contre le Tonkin, sans une entente préalable avec la Chine.

Le marquis Tseng, ne croit pas au succès de la mission de M. Tricou. Il est possible que l'action de la Chine n'éclate pas immédiatement; mais le parti de la guerre paraît entraîner le gouvernement chinois. La Chine est décidée à reconnaître les traités de 1862 et de 1874, si la France intervient seulement sur la demande de l'empereur d'Annam, sans exclure la suzeraineté de la Chine.

Le marquis de Tseng croit que la Chine ouvrirait Yunnan au commerce français. Il ajoute que la France devra faire dix fois plus de sacrifices. Il souhaite une entente amicale valable pour les deux pays.

Les affaires du Tonkin. Paris, 5 juin. Une dépêche adressée au ministre de la marine dit que la sortie d'un pèr le commandant Rivière, a été décidée après une provocation injurieuse du chef des Pavillons noirs. La colonne, sortie le 19 mai, a été assaillie sur une chaussée étroite, à 50 mètres, par le feu des ennemis, échoués dans les bambous.

Le commandant Rivière a été tué en voulant sauver une pièce de canon. Le canon a été saisi et le retrait a été effectué en bon ordre par le lieutenant de vaisseau Marolle.

Les pertes totales sont: 4 officiers, 11 soldats et 18 marins, tués; 7 officiers, 24 marins, 20 soldats blessés. Tous les blessés ont été ramenés à Hanoi, mais il a fallu laisser les morts sur le terrain.

Les Pavillons noirs ont perdu 113 hommes. La situation d'Hanoi est rassurante. Le moral des troupes est excellent.

Les communications avec Haï-Tsong sont libres. Deux premières compagnies de renfort ont quitté cette localité le 27 mai, allant à Hanoi. Un bataillon et une batterie sont partis le 29 de Saïgon.

Le commandant Mamding a télégraphié qu'il est en mesure de repousser toute attaque.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (Service télégraphique particulier)

Séance du mardi 5 juin 1883. Présidence de M. BRISSON.

Bruits de consoling. L'évêque d'Angers a prévenu le ministre de l'intérieur qu'il se proposait de lui adresser une question sur les faits qui se sont passés vendredi à l'abbaye de Solesmes. On sait que les religieux, rentrés dans cet établissement depuis l'exécution des décrets, en ont été expulsés de nouveau et que les scellés ont été apposés sur le couvent.

M. Waldeck Rousseau a fait connaître à Mgr Freppel qu'il se tiendrait aujourd'hui à sa disposition.

La séance a ouvert à 7 heures.

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Veldt et Reineveld, communiqués par Jules Cambé: Le Havre, 5 juin 1883. Cours de clôture de New-York du 4 juin.

Cotons. 15av. juin 10.15 10.18 10.21 10.24 10.27 10.30 10.33 10.36 10.39 10.42 10.45 10.48 10.51 10.54 10.57 11.00 11.03 11.06 11.09 11.12 11.15 11.18 11.21 11.24 11.27 11.30 11.33 11.36 11.39 11.42 11.45 11.48 11.51 11.54 11.57 12.00 12.03 12.06 12.09 12.12 12.15 12.18 12.21 12.24 12.27 12.30 12.33 12.36 12.39 12.42 12.45 12.48 12.51 12.54 12.57 13.00 13.03 13.06 13.09 13.12 13.15 13.18 13.21 13.24 13.27 13.30 13.33 13.36 13.39 13.42 13.45 13.48 13.51 13.54 13.57 14.00 14.03 14.06 14.09 14.12 14.15 14.18 14.21 14.24 14.27 14.30 14.33 14.36 14.39 14.42 14.45 14.48 14.51 14.54 14.57 15.00 15.03 15.06 15.09 15.12 15.15 15.18 15.21 15.24 15.27 15.30 15.33 15.36 15.39 15.42 15.45 15.48 15.51 15.54 15.57 16.00 16.03 16.06 16.09 16.12 16.15 16.18 16.21 16.24 16.27 16.30 16.33 16.36 16.39 16.42 16.45 16.48 16.51 16.54 16.57 17.00 17.03 17.06 17.09 17.12 17.15 17.18 17.21 17.24 17.27 17.30 17.33 17.36 17.39 17.42 17.45 17.48 17.51 17.54 17.57 18.00 18.03 18.06 18.09 18.12 18.15 18.18 18.21 18.24 18.27 18.30 18.33 18.36 18.39 18.42 18.45 18.48 18.51 18.54 18.57 19.00 19.03 19.06 19.09 19.12 19.15 19.18 19.21 19.24 19.27 19.30 19.33 19.36 19.39 19.42 19.45 19.48 19.51 19.54 19.57 20.00 20.03 20.06 20.09 20.12 20.15 20.18 20.21 20.24 20.27 20.30 20.33 20.36 20.39 20.42 20.45 20.48 20.51 20.54 20.57 21.00 21.03 21.06 21.09 21.12 21.15 21.18 21.21 21.24 21.27 21.30 21.33 21.36 21.39 21.42 21.45 21.48 21.51 21.54 21.57 22.00 22.03 22.06 22.09 22.12 22.15 22.18 22.21 22.24 22.27 22.30 22.33 22.36 22.39 22.42 22.45 22.48 22.51 22.54 22.57 23.00 23.03 23.06 23.09 23.12 23.15 23.18 23.21 23.24 23.27 23.30 23.33 23.36 23.39 23.42 23.45 23.48 23.51 23.54 23.57 24.00 24.03 24.06 24.09 24.12 24.15 24.18 24.21 24.24 24.27 24.30 24.33 24.36 24.39 24.42 24.45 24.48 24.51 24.54 24.57 25.00 25.03 25.06 25.09 25.12 25.15 25.18 25.21 25.24 25.27 25.30 25.33 25.36 25.39 25.42 25.45 25.48 25.51 25.54 25.57 26.00 26.03 26.06 26.09 26.12 26.15 26.18 26.21 26.24 26.27 26.30 26.33 26.36 26.39 26.42 26.45 26.48 26.51 26.54 26.57 27.00 27.03 27.06 27.09 27.12 27.15 27.18 27.21 27.24 27.27 27.30 27.33 27.36 27.39 27.42 27.45 27.48 27.51 27.54 27.57 28.00 28.03 28.06 28.09 28.12 28.15 28.18 28.21 28.24 28.27 28.30 28.33 28.36 28.39 28.42 28.45 28.48 28.51 28.54 28.57 29.00 29.03 29.06 29.09 29.12 29.15 29.18 29.21 29.24 29.27 29.30 29.33 29.36 29.39 29.42 29.45 29.48 29.51 29.54 29.57 30.00 30.03 30.06 30.09 30.12 30.15 30.18 30.21 30.24 30.27 30.30 30.33 30.36 30.39 30.42 30.45 30.48 30.51 30.54 30.57 31.00 31.03 31.06 31.09 31.12 31.15 31.18 31.21 31.24 31.27 31.30 31.33 31.36 31.39 31.42 31.45 31.48 31.51 31.54 31.57 32.00 32.03 32.06 32.09 32.12 32.15 32.18 32.21 32.24 32.27 32.30 32.33 32.36 32.39 32.42 32.45 32.48 32.51 32.54 32.57 33.00 33.03 33.06 33.09 33.12 33.15 33.18 33.21 33.24 33.27 33.30 33